

Commune de **Dison**

Réf. 2018/49



Wallonie

**URBANISME**  
**AVIS D'ANNONCE DE PROJET**

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont M. et Mme S. Lazzara-Minguet demeurant à 4910 Theux, chaussée de Verviers 193.

Le terrain concerné est situé à 4820 Dison, rue du Moulin et cadastré division 1 section C n°15 F 2.

Le projet consiste en la transformation d'un entrepôt en 2 logements, l'application d'un crépi sur isolant sur les façades avant et arrière ainsi que la pose d'un bardage en fibrociment sur le pignon et présente les caractéristiques suivantes :

- demande de permis impliquant plusieurs écarts au schéma d'orientation local : destination non mixte (uniquement du logement) et l'application d'un crépi de ton gris clair.

Le dossier peut être consulté le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, Service urbanisme, rue Albert 1<sup>er</sup> 66 à 4820 Dison.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de la Conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme ou de l'agent communal désigné à cet effet (téléphone : 087/39.33.40, mail : [urbanisme@dison.be](mailto:urbanisme@dison.be)), dont le bureau se trouve à l'Administration communale de Dison, rue Albert 1<sup>er</sup> 66 à 4820 Dison.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 02/01/2019 au 16/01/2019 au Collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Dison, rue Albert 1<sup>er</sup> 66 à 4820 Dison ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@dison.be](mailto:urbanisme@dison.be)